



Programmation
moteur/jour
Mois de Mai

•Hors activité
partielle
•Heures
supplémentaires
incluses
C8/C9= 24
C10/C11/C13/C16= 151
TOTAL = 175

PR / CKD (Tous types)
Mois de Mai
Arbres à cames: 1152
Vilebrequins: 618
Culasses: 282
Bielles: 4716
Blocs: 357

MOTEURS EXPÉDIÉS
En Avril
4073 Moteurs

VOLUME TOTAL
2021 :
15 050 Moteurs

TRANSPORTS
SPÉCIAUX
Avril : 44 000 €
TOTAL : 1 072 100 €

INFORMATIONS DIRECTION

Heures supplémentaires obligatoires:

Au regard des inscriptions insuffisantes, les postes possibles en HS obligatoires seraient :

Montage:

Samedi matin 8 mai
Jeudi 13 mai (3 postes)
Samedi matin 15 mai
Vendredi soir 21 mai
Samedi matin 22 mai
Vendredi nuit 28 mai
Samedi matin 29 mai

Usinage :

Jeudi 13 mai (3 postes)
Samedi matin 22 mai
Samedi matin 29 mai

La CGT a réitéré ses demandes:

- mettre en place des équipes de suppléances complètes.
- Que ces heures ne soient pas obligatoires pour les salariés de plus de 55 ans.
- D'avoir la possibilité pour un salarié d'être absent sans poser de congés pour le motif garde d'enfant.

La CGT avait demandé en janvier d'augmenter la majoration pour les heures supplémentaires obligatoires.

La direction va mettre en place une prime forfaitaire de 25€ brut pour chaque jour supplémentaire travaillé au-delà de 6Heures pour le mois de mai.

Cette prime ne s'appliquera pas pour les 2 heures supplémentaires par jour effectuées par les salariés en semaine.

Une réunion aura lieu fin de semaine.

Intérimaires:

Au 20 avril, nous avons 158 intérimaires présents sur le site.

Prochain CSE : Le 25 mai 2021.

Questions CGT

Subventions de l'État:

Avez-vous reçu cette année d'autres subventions de l'État autres que les 800 000 € ?

Rép. Direction : «Non. Petite précision, sur les 800 000 euros nous avons reçus 400 000 euros et nous obtiendrons le reste à l'achèvement du projet COLD TEST.»

Indemnisation heures supplémentaires et activité partielle:

a) Nous vous demandons d'intégrer la prime d'équipe ainsi que la prime trimestrielle pour le calcul du taux horaire des heures supplémentaires et de l'activité partielle.

Rép. Direction : «Non.»

Notre DRH ne l'intègre que pour les NAO afin de gonfler les chiffres de celles-ci.

b) Quel est le taux horaire minimum des salariés intérimaires?

Rép. Direction : «1 0€03.»

Vaccination COVID:

a) Est-ce que le médecin du travail a fait la demande pour pouvoir vacciner les salariés au sein de l'entreprise?

Rép. Médecin du travail : «Nous nous renseignons sur le sujet mais il est très compliqué d'avoir des doses de vaccin. A ce jour, le seul vaccin qui pourrait être proposé est l'Astrazeneca.»

b) Nous vous demandons de prendre en charge le paiement des heures si un salarié doit se faire vacciner à l'extérieur de l'entreprise pendant son temps de travail.

Rép. Direction : «Non.»

Fontaines à eau:

Où en êtes-vous sur la mise en place des fontaines à eau avec pédale dans les aires de repos ainsi que dans le restaurant d'entreprise?

Rép. Direction : «Les fontaines usagées ont été changé par les fontaines à eau avec pédale. Il n'est pas prévu de changer toutes les fontaines à eau.»

Vestiaires:

a) Où en êtes-vous avec la réouverture des vestiaires prévu approximativement mi-avril ? Nous vous rappelons que des salariés ont accès aux vestiaires depuis plus d'un an et qu'il n'y a eu aucun cas interne déclaré du à leur utilisation.

Rép. Direction : «Nous attendons que le CSSCT nous fournisse le protocole afin de le valider ou non.»

Nous avons demandé au secrétaire du CSSCT de provoquer une réunion le 27 avril 2021.

b) Nous demandons d'intervenir pour la réparation de ballon d'eau chaude au niveau du vestiaire 3B1.

Rép. Direction : «La réparation a été faite vendredi dernier.»

Don du sang:

Allez-vous mettre en place une campagne pour le don du sang ?

Rép. Médecin du travail : «Nous allons remettre une campagne pour le don du sang mais pas avant le deuxième semestre.»

Participation aux bénéfices:

Est-il envisagé une participation aux bénéfices au titre de l'année 2020(versement en 2021)?

Rép. Direction : «Maintenant on peut le dire ce n'est plus confidentiel, les résultats de l'année 2020 ne permettent pas le versement d'une participation.»

La CGT